



REUNION ANNUELLE

FORTHEM vient de célébrer son premier anniversaire. A cette occasion, la réunion annuelle a été organisée dans le but d'évaluer plus en détails la situation actuelle et de trouver des solutions adéquates. Les membres de FORTHEM ont abordé plusieurs problèmes concernant l'harmonisation des procédures administratives, la continuité des mobilités ou encore la progression des *FORTHEM Labs*. Un nouveau système a également été mis en place pour assurer l'efficacité des communications et coordinations entre les différents Works packages. Les membres de l'Alliance FORTHEM se sont également concentrés sur le point crucial de la *Digital Academy*, notamment, comment réunir tous les étudiants, enseignants-chercheurs et membres administratifs des 7 universités partenaires.

Lors de cette semaine, la Commission Mobilité a sélectionné 16 nouvelles mobilités pour l'année universitaire 2020/2021. Il a également été question de l'augmentation des activités des *FORTHEM Labs* avec la proposition d'augmenter le budget et les ressources qui a été approuvée.

Enfin, le Steering Committee a adopté à l'unanimité la « Charte de mobilité FORTHEM » : une liste d'engagements permettant de diminuer les obstacles à la mobilité étudiante (budget, stratégie digitale...).

ACTIVITES

Mobilités courtes : 16 nouvelles mobilités ont été sélectionnées et se dérouleront entre mars 2021 et février 2022. En plus des mobilités collectives, des mobilités individuelles dans les 7 universités partenaires sont proposées aux étudiants désirant approfondir leurs recherches de thèse par exemple. Pour partir en mobilité entre mars 2021 et août 2021, les étudiants devront candidater à partir de la fin du mois d'octobre. Pour les étudiants souhaitant partir entre septembre 2021 et janvier 2022, ils devront candidater au printemps 2021. Six des activités proposées en 2020 ont été reportées en 2021 dû à la Covid-19. Les autres ont été annulées ou organisées virtuellement.

Projets d'engagement civique : la date limite a été prolongée de 4 semaines. Les étudiants ont maintenant jusqu'au 8 novembre 2020 pour proposer leurs projets qui devront commencer le 13 décembre 2020 et se termineront le 11 juin 2021. Pour leur faciliter la tâche, un outil d'aide à la communication du projet, une liste des projets déjà proposés, une liste des associations étudiantes des universités partenaires et enfin le formulaire à remplir pour l'engagement de projet civique se trouvent sur le site de l'alliance FORTHEM.

Stages en entreprises : 70 étudiants des 7 universités partenaires de l'alliance auront la possibilité de partir faire leur stage à l'étranger. Chaque université proposera donc 10 places. Les stages se font dans des entreprises implantées dans les sept régions des universités partenaires. Dû à l'épidémie du Covid-19, des stages virtuels sont également proposés. Les étudiants peuvent obtenir des ECTS grâce à ces stages. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 31 décembre 2020, et les stages peuvent commencer à partir de janvier 2021. Chaque entreprise peut proposer cependant ses propres dates limites.

QUELQUES NOUVELLES DES UNIVERSITES PARTENAIRES :

Université d'Opole : l'université a mis en place un système hybride d'enseignement, dans lequel 2/3 des cours se déroulent en ligne. Un workshop concernant l'*upcycling* et comment transformer ses vieux vêtements en sacs a été organisé par une étudiante de l'université de Dijon à Opole. L'université reste ouverte à tous les étudiants internationaux !

Université de Palerme : L'université a réorganisé ses cours en présentiel en choisissant de réguler la présence des étudiants et de préférer les cours en groupes réduits. L'université a également fourni des tablettes aux étudiants pour leur faciliter l'accès au cours en ligne.

Université de Bourgogne : Les cours en lignes se sont rapidement organisés notamment via Teams. L'université a également fourni du matériel informatique aux étudiants et au personnel. Au premier semestre de l'année scolaire 2020-2021, les cours se feront en ligne pour les formations où les étudiants sont trop nombreux.

Université de Mainz : Les cours pour le premier semestre de l'année scolaire 2020-2021 s'organisent de manière hybride, en combinant autant de cours en présentiel que nécessaire et autant de cours en ligne qu'il est possible d'en aménager.

Université de Lettonie : Pour célébrer ses 101 ans, l'université a organisé un évènement portant sur les technologies et l'innovation. Le thème principal avait pour ambition de pousser les étudiants à réfléchir sur l'université de demain tout en les amenant à démontrer leurs accomplissements durant l'année. L'université a aussi organisé le « first European universities breakfast in Latvia » en collaboration avec le Ministère de l'éducation pour discuter de l'avancée des coopérations entre les universités dans le cadre de l'initiative « Universités européennes ».

Université de Jyväskylä : l'université a reçu le premier « European Heritage Label » finlandais grâce à un système éducatif basé sur une société égalitaire et démocratique, mais aussi en raison de l'importance de son architecture datant du 19^{ème} siècle.

Des étudiants de l'université et des élèves d'une école locale ont monté un projet sur le multilinguisme en Europe en collaboration avec les universités partenaires FORTHEM d'Opole et de Valencia.

Université de Valence : Concernant la rentrée universitaire 2020-2021, les cours se déroulent de façon hybride en présentiel et en ligne pour tous les étudiants. Un protocole sanitaire a été développé, disponible sur le site internet de l'Université.